

ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS

CONCEPTION ET ANIMATION DE COURS D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris propose à des architectes ou des étudiants en architecture (master 2) de concevoir et d'animer des cours hebdomadaires d'architecture, pour les enfants de 6 à 18 ans, de septembre 2023 à juillet 2024 :

le samedi de 10h30 à 12h30 [11-12 ans] (Paris 19^{ème})

L'animateur.trice aura pour mission d'animer les cours hebdomadaires et d'en concevoir les supports pédagogiques, dans le cadre du programme défini avec le CAUE. La mission pourra inclure la participation à des points d'avancement et d'appui à la conception, dont les dates seront définies et convenues ensemble en amont.

DURÉE DE LA MISSION

Année scolaire 2023-2024

RÉMUNÉRATION

Animation des 32 ateliers hebdomadaires : montant plafond = 65€ TTC / séance de 2h

Participation au point d'avancement : montant plafond = 50€ TTC / réunion

Conception et production de supports pédagogiques : montant plafond = 50€ TTC / séance

Participation à certains événements de l'École d'Architecture pour Enfants rémunérée en sus.

Facturation en fin de mois (nécessité d'un statut : auto-entrepreneur, entreprise, association...)

PROFIL

Diplômé.e en architecture ou étudiant.e en master 2 d'architecture

Expérience avec le jeune public

Solide culture architecturale

Qualité rédactionnelle

Esprit d'initiative, créativité, rigueur et autonomie

Pour candidater, adressez votre CV et votre lettre de motivation à : **eae@caue75.fr**

EN PRÉCISANT vos disponibilités ainsi que le cours (tranche d'âge) pour lequel vous souhaitez postuler.

Vous pouvez également nous poser vos questions par mail ou au 01.48.87.70.56